



Des connaissances pour tous les publics

La documentation du service de l'Inventaire représente aujourd'hui plus de 150 000 notices d'édifices et d'objets mobiliers, 350 000 clichés et 2 500 relevés d'architecture.

Les résultats de l'inventaire sont accessibles à tous :

- ⇒ sur place, sur rendez-vous, à l'adresse suivante :
2 rue Gabriel Germain – 35000 Rennes
Tél. : 02 22 93 98 40
Mél: sinpa@region-bretagne.fr
- ⇒ par internet via **Glad**,
le portail des patrimoines de Bretagne.
<http://patrimoine.region-bretagne.fr>
- ⇒ par des publications qui présentent, pour chaque territoire, les résultats des travaux d'inventaire.
Le catalogue des publications du service de l'Inventaire est disponible sur le site de la Région Bretagne.
www.bretagne.fr

Crédits photos: Bernard Bègne – Sabrina Dalibard – Rozenn Turmi – Norbert Lambert



• environnement & tourisme •



La Région Bretagne conduit L'INVENTAIRE du PATRIMOINE breton

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283, avenue du Général Patton – CS 21 101 – 35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax. : 02 99 27 11 11 – www.bretagne.fr



Une démarche au service des territoires

Le patrimoine de la Bretagne est riche et diversifié : châteaux et manoirs, maisons et fermes, villes, moulins, fortifications, fontaines et lavoirs, chapelles et leur mobilier... la liste des éléments qui le composent est infinie.

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne recense, étudie et fait connaître ces éléments du patrimoine architectural et mobilier régional. Il conduit actuellement l'Inventaire du patrimoine sur les territoires suivants : Pays de Fougères, Rance, Trégor, parc naturel régional d'Armorique, Rivière d'Étel, canal de Nantes à Brest.

Cette mission, qui a été confiée aux Régions par la loi, est assurée sur chaque secteur d'enquête par une équipe de professionnels (chargés d'étude, photographes, dessinateurs...). Elle associe les élus et les acteurs locaux du patrimoine et du tourisme.

À travers cette démarche systématique et scientifique, le service de l'Inventaire :

- porte un regard nouveau sur le patrimoine de Bretagne et ses évolutions,
- révèle aux habitants les éléments bâtis et paysagers de leur cadre de vie,
- apporte conseil et expertise aux organismes engagés dans la préservation et la valorisation du patrimoine,
- offre un appui aux politiques de mise en valeur et d'aménagement des territoires.

